

journalière. — Victor-Désiré Deleporte, tisserand et Zélie-Marie-Philomène Roussel, soignouse. — Henri-Jean-Paul-Joseph Cuignet, ourdisseur et Joséphine-Caliste Caudrelier, modiste. — Emile-Maxime-Elie Delaunoy, fabricant et Irma-Augustine Carré, sans profession. — Floris-Joseph Lecompte, domestique et Marie-Augustine Soyex, journalière.

Du 9 — Charles Bodart, ajusteur mécanicien et Philomène Ringeval, m^{de} de légumes.

DÉCÈS.

Du 5 août — Sophie-Cécile le Bernard, 47 ans, épouse de Joseph Vaegmacker, ménagère, Grand-rue. — Hortense-Elisa Delescluse, 16 ans, célibataire, journalière, à l'hôpital. — Julie Houwen, 20 ans, célibataire, soignouse, à l'hôpital. — Louis Braem, 44 ans, veuf d'Adélaïde Uystenhove, cordonnier, à l'hôpital.

Du 8 août — Edouard Joseph Delattre, 70 ans, époux de Catherine-Joseph Pottier, propriétaire, rue de Tourcoing.

Du 11 août. — Louis Hermans, 41 ans, époux d'Isabelle-Thérèse Hermans, ouvrier teinturier, à l'hôpital.

Plus il est décédé 18 garçons et 14 filles au-dessous de l'âge de 10 ans.

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture le 16 le 17 hausse baisse
3 % ancien. 68,25/68,00 » » 2 1/2
4 1/2 au compt 97,30 97,25 » » 5

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 16 août 1863.

Hier, à l'occasion de la fête nationale du 15 août, un grand dîner a eu lieu au ministère des affaires étrangères. On remarquait les ambassadeurs du Saint-Siège, d'Autriche, de Prusse, de Russie, de Turquie, ainsi que tous les chefs de mission présents à Paris. Lord Cowley était absent pour cause de maladie. On y remarquait également les ministres de l'Empereur et grands officiers de la couronne présents à Paris, le garde des sceaux, les ministres de l'instruction publique, des travaux publics. M. Vuitry, président du conseil d'Etat, le maréchal Canrobert, l'amiral Rigault de Genouilly, les ambassadeurs et ministres de France en ce moment à Paris, M. le comte de Sartiges, le général comte de Montebello, aide de camp de l'Empereur, commandant l'armée d'occupation à Rome.

Au dessert, le Nonce, qui, en l'absence de Mme Drouyn de Lhuys, était assis en face du ministre des affaires étrangères, s'est levé et a porté un toast à la santé de l'Empereur.

M. Drouyn de Lhuys a répondu en portant un toast aux souverains et aux Etats Unis amis et alliés de la France.

Cette fête, qui a eu lieu dans la grande salle des réceptions a été extrêmement brillante.

M. le général Desvaux, qui est arrivé d'Algérie, attend le retour de l'Empereur, du camp de Châlons, dans la ville de Châtelleraut, où demeure sa famille.

Les décorations sont nombreuses et le *Tintamarre* faisant allusion à cette brillante oïnée et à l'apaisement des grandes questions européennes, résumait, hier, la situation en ces quelques mots : « Nous ne touchons plus à un embrassement, mais à un embrassement général. »

Voici les principales promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'Honneur :

Commandeurs : Mgr Darboy, M. de Tillon, consul à Bucarest.

Grand-officier : M. Mercier de Lostende, ambassadeur à Madrid.

Officiers : Mgr Delamarre, archevêque d'Auch; Mgr Bernadon, évêque de Gap; Mgr Landriot, évêque de la Rochelle; M. Sautereuil, procureur-général à Amiens; M. Perrin, directeur de l'Opéra.

Chevaliers : M^{rs} Nicolet, Lachaud et Tempier; plusieurs vicaires-généraux, professeurs de lycées, statuaires, peintres, etc.

M. monnier, précepteur du prince impérial; MM. de La Landelle, Emile Montegut, Xavier Aubryet, Nicolas Martin, Poncy, ouvrier-poète à Marseille, secrétaire depuis quinze ans de la Chambre de commerce; deux instituteurs communaux, MM. Giraud, à Orival (Somme), et Magat à Tarare (Rhône).

L'Empereur, l'Impératrice et le prince Impérial sont attendus au Palais de Saint-Cloud. Le séjour de leurs Majestés dans cette résidence sera de courte durée. S. M. l'Impératrice partira bientôt avec son fils pour Biarritz où l'Empereur se trouvera dans la première quinzaine de septembre. Il n'est plus question de l'entrevue avec la reine d'Espagne.

On parle toujours d'un projet de voyage de l'Empereur et du prince impérial dans les départements du Midi et du centre. Nous ne croyons cependant pouvoir repeter cette conjecture que, sous toute réserve.

Le prince Alfred d'Angleterre, second fils de la reine Victoria, vient d'être reconnu officiellement héritier présomptif de la couronne de Saxe-Cobourg-Gotha.

La cérémonie a eu lieu à Cobourg, capitale du duché, le 6 août, jour où le prince atteignit l'âge de vingt-et-un ans.

Il est appelé ainsi à succéder à son oncle le duc-régnant Ernest II, né en 1818,

qui n'a pas d'enfant, et dont le prince Albert était le frère.

Le prince Alfred, on s'en souvient, avait été élu roi de Grèce, et le Gouvernement anglais refusa pour lui la couronne hellénique.

Des lettres particulières de Bruxelles confirment l'amélioration très sensible, très marquée, qui s'est produite dans l'état de S. M. le roi des Belges. L'anguste malade a pu se rendre à Ostende où il passera le surplus de la saison. C'est dans cette résidence qu'il recevra la reine d'Angleterre, à son retour d'Allemagne.

On s'occupe déjà dans le département de Seine-et-Oise de la nomination d'un membre du Corps-Législatif, en remplacement de M. Lemaire décédé. Parmi les candidats con-vérateurs, on cite M. Barroche, fils de M. le ministre de la Justice.

M. Duruy fait étudier, dit-on, un projet d'après lequel il serait fondé à Paris, pour les écoles de droit et de médecine, deux établissements analogues à l'Ecole Polytechnique. On y recevrait des élèves pensionnaires qui seraient soumis aux règlements en usage dans les grandes institutions par l'Etat. Le prix de la pension annuelle serait de 1500 fr. C'est beaucoup moins que ne dépensent la plupart des jeunes gens qui suivent à Paris les cours de l'une ou l'autre Faculté. Il y aurait d'ailleurs comme à présent, des cours libres affectés aux externes.

La pluie a contrarié hier soir la dernière partie de la fête du 15 août. On a dû renoncer à l'éclairage de l'Obélisque et aux illuminations du jardin des Tuileries. On dit que cette partie du programme sera réalisée dimanche prochain.

Environ 500 militaires de toutes armes s'embarqueront demain ou vendredi à Saint-Nazaire pour le Mexique. Ils vont compléter les cadres de notre armée expéditionnaire.

Hier à la représentation gratuite des *Deux sœurs* M. Emile de Girasdin a été acclamé avec enthousiasme. Le public a exigé qu'il parût sur le théâtre et lui a fait une ovation des plus sympathiques.

Pour toute la correspondance, J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Monde* :

Une entreprise qui s'intitule : *Banque du Clergé*, et qui se présente comme ayant pour propriétaire-gérant M. Douset, banquier du clergé, rue Oberkampf, 99, à Paris, et pour directeurs les abbés François, Hyémans, Dambreville, Mithouard, et peut-être d'autres encore, envoie dans les départements et à l'étranger des prospectus où elle propose un véritable trafic des choses religieuses.

L'autorité diocésaine de Paris, informée de cet abus, déclare que ces ecclésiastiques, s'ils existent, sont inconnus à Paris, et n'y exercent aucune fonction.

Elle blâme et condamne, autant qu'il est en elle, les opérations de la prétendue *Banque du Clergé*. Elle signale cette entreprise à tous ceux qui, à des titres divers, peut la combattre et y mettre fin. Elle croit devoir inviter le public à se tenir en garde contre ces opérations, et contre toute autre qui pourrait leur ressembler.

La commission de l'Exposition universelle concédant, dit-on, certaines parties du parc qui entourent le palais du Champ de Mars à des industriels ou à des compagnies privées qui non-seulement exposeront les produits de leur travail, mais qui fabriqueront encore sous les yeux du public. Parmi les demandes adressées à la commission impériale par les exposants, on en signale ayant pour but de faire assister les visiteurs aux opérations les plus curieuses de la métallurgie et de la verrerie. Sans aucun doute ces demandes seront suivies de beaucoup d'autres du même genre et ce ne sera pas un des côtés les moins intéressants de cette grande exposition du travail universel, que le spectacle de la fabrication présentée à côté des produits fabriqués.

On lit dans la *Patrie* :

Le ministère des finances vient de prescrire une mesure qui sera, très utile au commerce en Algérie.

Les entraves résultant pour le commerce de la difficulté des transports de fonds et du nombre encore très restreint des maisons de banque dans les places de l'Algérie avaient depuis longtemps éveillé la sollicitude de l'administration.

Pour remédier à cette situation, le ministre des finances vient d'autoriser les trésoriers payeurs des trois provinces à recevoir désormais les fonds des négociants et à délivrer en échange des mandats sur leurs préposés toutes les fois que les caisses de ces derniers renferment des excédants de recettes non employés à l'acquittement des dépenses locales.

On lit dans l'*Indépendance belge* :

Le pariur est aujourd'hui une vraie profession. Le parieur suit toutes les courses. Hier à Paris, demain à Chantilly, la semaine suivante à Valenciennes. Le parieur est le juif errant du turf. Du reste, il ne regarde pas, il parie ! Tantôt il s'attache à une écurie, pour laquelle il a du goût, et il parie imperturbablement pour elle. Tantôt il ne résonne même pas son pari, il parie à la bonne aventure et s'adresse à ces petits établissements de jeu, qu'on voit maintenant sur tous les champs de course, ce qu'on appelle « la poule. » Ah ! la spirituelle invention que ce jeu de poule !

Un monsieur est debout sur un tréteau, il a devant lui une roue de fortune qui met en mouvement à chaque course qui commence : « Faites votre jeu, messieurs ! » Les parieurs s'approchent et demandent

un carton. Le carton coûte 5 francs. Sur chaque carton est un numéro. Autant de chevaux inscrits au programme des courses, autant de numéros ! Si le parieur a le même numéro que le cheval gagnant, le parieur gagne treize fois sa mise, c'est-à-dire soixante-cinq francs. Si le parieur a le numéro d'un cheval qui ne gagne pas, ou celui d'un cheval qu'on retire avant la course, le parieur perd ses cinq francs. Un enfant pourrait jouer ce jeu sublime. J'ai vu pas mal de paysans s'y bûter.

Une des galeries de numismatique les plus considérables de l'Europe va se vendre prochainement à Amsterdam ; elle contient 8,000 types de médailles, et comme chacun de ces types se présente sur cinq ou six médules en moyenne, cela donne au total le chiffre respectable de 40,000 médailles. Cette vente, qui aura lieu chez M. Théodore Bomdron Kalversstraat, E, 10 n'atteindra pas moins de 2 à 3 millions.

Le maréchal Niel, commandant en chef le camp de Chalons, a fait un véritable changement dans la grande manœuvre. Jusqu'à présent, l'armée ennemie, dans les batailles simulées, était figurée dans des proportions très-réduites. Un peloton représentait, par exemple, un régiment. Aujourd'hui, on fait manœuvrer armée à peu près égale contre armée. C'est plus logique et moins facile, mis cela doit être plus utile.

Hier, écrit-on de Toul le 11, un fort détachement de gendarmerie est parti dans la soirée par les voies ferrées pour aller à la poursuite de quatre brigands évadés.

On assurait ce matin que les quatre malfaiteurs, trompant la vigilance des agents de l'autorité, étaient parvenus à sortir de la montagne Noire et franchissant la route de Carqueiranne, à la hauteur des bois de M. Delava, d'où ils avaient pu gagner les vastes forêts qui s'étendent jusqu'à la frontière au Var.

Cette rumeur avait produit une panique générale dans les campagnes; des milliers de paysans armés excitaient des battues et fouillaient le pays sans toutes les directions sur un périmètre de plus de trente lieues; on prenait surtout des mesures de précaution excessives dans les fermes isolées qui sont plus particulièrement exposées aux tentatives criminelles de ces hommes dangereux.

On mande de Barcelone, 13 août :

Quelques cas de choléra se sont manifestés ici. Un assez grand nombre d'habitants ont, par suite, quitté la ville.

Un décret inséré au Bulletin des lois autorise la veuve de la Pommerai et son fils à substituer à leur non celui de « de Teol. »

Nous lisons dans le *Journal des Villes et Campagnes* :

Six sceaux de l'ordre le Saint-Dominique viennent de partir par l'Italie. Elles vont s'installer dans une vaste propriété que l'Empereur Napoléon II possède dans les Marches. Elles sont chargées d'y organiser au f. a. i. de l'Empereur, une école, une salle d'asile et un asile pour les jeunes filles de la localité. Un médecin leur sera adjoint, qui aura la mission de soigner gratuitement les pauvres.

Le *Moniteur de l'Oisidérit* ainsi le concours de pompiers quia été célébré à Beauvais :

Le défilé a été magnifique; il y avait là environ 2,500 pompiers étrangers à la ville. Après le défilé, les compagnies se sont rendues sur le Jeu de Paume.

Pendant la revue, un peloton de la compagnie de Beauvais s'est élancé au pas de course de la porte de l'Hôtel-de-Ville, et, au moyen de courtes échelles, s'est parvenu en un clin d'œil jusque sur le toit de la maison qui a pour enseigne : *Au Petit Canon*.

Cette manœuvre hardie, exécutée avec l'habileté, la promptitude à le sang-froid des pompiers de Paris, a beaucoup frappé les subdivisions qui en étaient témoins.

L'appareil qui devait servir à constater l'habileté des concurrents dans l'attaque du feu avait été exécuté par M. Couvrechel, sous-lieutenant des pompiers. Il consistait en une tour en bois, derrière laquelle se trouvait un sceau à remplir. Dès que ce sceau était plein, un ressort agissait sur la détente d'un pistolet, le coup partait, et l'image de Saine-Barbe apparaissait instantanément au-dessus des créneaux.

Voici une recette qui nous paraît assez friande; nous l'empruntons au journal la *Séiculture*. Il s'agit des confitures de roses, fort à la mode chez les Grecs modernes.

On fait cuire un sirop de sucre; quelque peu avant la cuisson complète, on mêle dans le sirop des pétales de roses non lavées. On mêle les pétales au sirop aussi exactement que possible, sans faire une purée informe.

La variété de roses dites de Bengale, aux pétales plus délicates et plus odorantes, sans acreté, doit être choisie de préférence.

Un mot à propos de la lecture de M. Saint Marc Girardin sur l'apologue et la parabole dans l'antiquité :

A la fin de la séance, un académicien qui arrivait en retard disait à un sortant : — « Qu'avez-vous entendu ? » — « La parabole selon Saint-Marc » lui fut-il répondu. Entre immortels de bonne compagnie on peut bien se permettre une innocente plaisanterie.

Le *Charivari*, qui a souvent bien de l'esprit, publie aujourd'hui une caricature représentant une distribution de prix dans un pensionnat de demoiselles. Une petite fille sordidement vêtue, la chevelure hé-

rissée, les mains sales et la figure à l'unia-

son des mains, vient recevoir une couronne et un livre. La légende porte ce qui suit :

« PRIX DUPIN accordé dans les pensionnats de demoiselles à la jeune personne qui aura le plus négligé sa toilette durant l'année. »

Sous ce titre : *Singulière consultation en mer*, on lit dans l'*Evening Star*, du 4 août :

Un client qui prenait un bain de mer voit tout à coup paraître auprès de lui son procureur qui venait de faire un plongeon.

« Eh bien ! lui crie-t-il, m'avez-vous pris mandat d'arrêt contre Burt ?... — L'affaire est faite, répond le procureur, qui plonge de nouveau faisant voir ses talons au client.

Depuis lors ce dernier n'entend plus parler de rien; mais il reçoit de son procureur sa note de frais, où il lit : Consultation en mer touchant l'emprisonnement de Burt, 6 shillings 8 deniers !

A propos de la troisième journée du festival d'Hændel, à Londres, un journal raconte l'anecdote suivante, qui prouve le caractère irascible et emporté de ce grand compositeur :

« Un jour, la signora Guzzoni, cantatrice en renom, fort jolie, mais capricieuse, exigeante et pétée d'amour-propre comme il y en a plus de notre temps, s'avisa de trouver un mauvais air d'Othon. *Falsa imagine*, écrit pour elle. Le maître lui demande quelle est cette fantaisie, reprend l'air, le déchiffre au piano, et lui prouve avec beaucoup de calme que ce morceau est tout à fait dans sa voix.

« J'ai dit que je ne veux pas le chanter, et je ne le chanterai point.

« Voilà la seule réponse qu'il put tirer de l'actrice.

Ceci se passait au troisième étage d'une villa charmante, habitée par la Guzzoni; il faisait chaud, la croisée, toute grande ouverte, donnait sur un précipice.

Hændel était d'une force herculeenne et d'une vivacité extrême. Il se leva tout à coup, saisit la dame, et la tenant à bras tendu au-dessus de l'abîme.

« Chanteras-tu mon air ? lui dit-il d'une voix suffoquée.

« Miséricorde ! au secours ! au secours !

« — Chanteras-tu ? chanteras-tu ?

« — Je chanterai tout ce que vous voudrez; votre air est charmant; mais ayez pitié de moi; ne me tuez pas, mon bon monsieur Hændel !

A dater de ce moment, la signora Guzzoni n'eut plus de caprices. Comment résister à un homme qui avait de tels moyens de persuasion !

Le père Toquet vient de mourir à Lyon !

Le père Toquet, dit le *Salut public*, était un vieux répétiteur de mathématiques dont le vrai nom ne fait rien à l'histoire. Ses élèves l'adoraient pour sa bonté et son dévouement. Il avait réalisé le problème de la vie à bon marché, car il ne dépensait guère plus de 90 centimes par jour; tout excédant lui paraissait du luxe.

Le père Toquet ne portait que des vêtements cirés par l'usage; il n'avait ni sou ni maille; cependant il a pu laisser deux cent mille francs à un jeune bachelier ès-sciences, originaire de Lyon.

D'où était venu à ce vieux professeur cette fortune ? L'histoire en est curieuse et vaut la peine d'être racontée :

Entre autres élèves, le père Toquet avait particulièrement affectionné un enfant souffreteux qui se destinait à l'Ecole polytechnique, mais dont la phthisie a brisé la carrière; en mourant, le jeune homme s'est souvenu de son pauvre professeur et l'a récemment institué son héritier universel.

Le père Toquet, devenu riche, se disposait à jour de cette fortune inespérée, lorsque la mort a subitement frappé à sa porte. — Par testament olographe du 24 novembre 1863, il avait légué tout son petit avoir à un M. Prosper X..., de Lyon et voici pour quel motif :

Un dimanche, en 1863, le père Toquet, cédant aux instances d'anciens élèves devenus ses amis, avait consenti à prendre sa part d'une *matelote*, à la Mulotière. A l'issue du repas, qui fut complet, l'hôtelier ayant fourni la carte à payer, un étourdi eut la malencontreuse idée de faire circuler un plat d'étain pour y recueillir l'écot des convives. — Il s'agissait de verser six francs par tête, et le père Toquet ne possédait que six sous.

Son désespoir était peint en couleurs livides sur son visage, tous révaient au moyen de le tirer délicatement d'embarras lorsque le pauvre père Toquet, à moitié fou, s'écria en fouillant sa bourse vide : « Maladroit que je suis, je viens de laisser tomber une pièce d'or. »

Les jeunes convives s'empressèrent de chercher sous la table. Alors Prosper X... jetant sur la nappe un napoléon, dit du ton le plus naturel : « Le voilà, je l'ai trouvé sous mon pied ! »

Le père Toquet prit la pièce d'or qu'il n'avait pas perdue; il était cramoisie, et, sans prononcer un mot, il lança un regard plein de reconnaissance à Prosper X...

C'est pour ce motif qu'il avait légué au jeune Prosper son petit avoir, qui, dans l'intervalle est devenu considérable par suite de l'héritage imprévu dont nous avons parlé.

Il faut ajouter qu'à table personne n'avait été dupe de l'honnête stratagème de Prosper; ses camarades l'avaient même proportionnellement désintéressé, à l'insu du père Toquet.

Tous sans exception ont donc participé à cette délicate supercherie; et cependant la récompense est dévolue à un seul.

En bonne conscience, à qui doit profiter le legs de deux cents mille francs ?

Prosper X... s'en défend, les autres n'en veulent pas. Nous ferons connaître la solution.

Il vient de mourir à Lyon un vieillard nommé ou plutôt surnommé Bourdon-le-Blanc.

Fort jeune, en 1793, il fut condamné à mort par Collot d'Herbois et conduit sur la place Belle pour y être mitraillé avec des milliers d'autres. Il survécut à cette catastrophe, n'ayant été que légèrement blessé au bras gauche par un éclat de fer. Il fut recueilli par un honnête pharmacien des Terraux, et recouvra sa liberté après le 9 thermidor. Il alla lui-même réclamer à la mairie son extrait mortuaire de Couthon.

M. Gale inventeur d'un procédé tendant à rendre la poudre inexplosible pendant qu'elle est en magasin, quitta à lui rendre ensuite toutes ses propriétés, a été reçu hier, dit l'*International*, par le duc de Cambridge, devant qui il a fait plusieurs expériences. Le duc de Cambridge l'a complimenté et lui a dit qu'il espérait que son invention aurait une grande importance pour le pays.

BULLETIN FINANCIER.

Paris le 16 août 1863. — La hausse a décimant pris aujourd'hui le dessus. Les affaires ont été très animées surtout au commencement et à la fin. Il a été effiché à l'escompte 27,000 fr. de rente, 1700 Mobiliers et 1700 Nord d'Espagne. Les Consolidés anglais perdent 1/8 à 3/8 3/8 à 1/2. La rente a monté de 67,95 à 68,20 le Mobilier de 775 à 800, l'Espagnol de 465 à 490 et l'Italien de 64,95 à 65,15. Les chemins sont également en progrès. L'Orléans reste à 852,50; le Nord à 1012,50; l'Est à 526,25; Lyon à 858,75; après 862,50; le Midi à 565,25 l'Autrichien à 408,75; le Lombard à 487,50 et le Saragosse à 322,50. Le Nord d'Espagne s'est élevé de 210 à 260 pour flechir de nouveau à 216 et se relever en clôture à 250. Les Transatlantiques sont à 520 et les actions de la Société immobilière à 515. Le Mexicain est tenu de 48 à 47 3/4. Le Comptoir d'escompte a repris à 925.

Cours moyen du comptant : 3 0/0 68,02 1/2 & 1/2 0/0 97 40.

Banque de France 3,605.
Crédit foncier 1255.

Pour tous les articles non signés J. REBOUX.

CHANGEMENT DE DOMICILE

DERASSE
TAILLEUR,
ACTUELLEMENT
RUE NEUVE-DU-FONTENOY 16
ROUBAIX. 5385a

AVIS

Vente au prix de facture
D'UN GRAND CHOIX
DE
PAPIERS PEINTS
fins, mi-fins et ordinaires, chênes,
Agathes et marbres,
rue de la Fosse-aux-Chênes, 22.

ALLUME-FEU

(nouveau système)
Pour Machines à vapeur, Prussiennes,
Poêles de ménage, etc.

Les personnes qui désireraient expérimenter ce nouveau procédé peuvent s'adresser à M. Deladerrière-Sorel, rue du Moulin, 12, seul dépositaire, à Roubaix.

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

CHEMIN DE FER DU NORD.

VOYAGE A LA MER

DIMANCHE 20 AOUT 1863.

Départ de Lille, Roubaix, et Toucoing, à

OSTENDE.

Prix des places, aller et retour compris :
2^e classe, 7 fr. 40 c. ; — 3^e classe, 4 fr. 65 c. ;
Aller.

Départ de Lille, à . . . 6 h. 40 mat.
— Roubaix, à . . . 6 58 »
— Toucoing, à . . . 7 07 »
Arrivée à Ostende . . . 10 39 »

Retour.
Départ d'Ostende . . . 6 h. 25 soir.
Arrivée à Toucoing, à . . . 9 28 »
— Roubaix, à . . . 9 45 »
— Lille, à . . . 10 05 »